

## ASPECTS LINGUISTIQUES DES TERMES TECHNIQUES

Cristina ILINCA, Adriana APOSTOL, Carmen BIZU

Université de Pitești, Roumanie

## ASPECTE LINGVISTICE ALE TERMENILOR TEHNICI

Studiul vizează prezentarea caracteristicilor lingvistice ale termenilor tehnici din limba franceză și dificultățile pe care aceștia le pot crea în traducerea specializată. Astfel, pentru a ilustra trăsăturile specifice termenului tehnic, precum și complexitatea relațiilor sale cu celelalte elemente ale discursului, analizăm aspecte de natură lexicală, morfosintactică și semantico-discursivă.

**Cuvinte-cheie:** *cuvânt, termen, termen tehnic, morfosintaxă, discurs, traducere specializată.*

## LINGUISTIC ASPECTS OF TECHNICAL TERMS

This study deals with the main linguistic characteristics of French technical terms and the difficulties which they may imply in specialized translation. Lexical, morphosyntactic, semantic and pragmatic aspects will be analysed in order to render into evidence the most important particularities of technical terms and the sheer complexity of relations between them and other discourse elements.

**Keywords:** *word, term, technical term, morphosyntax, discourse, specialised translation.*

Afin de mieux connaître et dominer son environnement, l'homme s'est toujours préoccupé de dénommer et répertorier les réalités qui l'entourent. Il est difficile de fixer de manière précise les origines de la terminologie. On pourrait dire que la terminologie existe depuis toujours, mais ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'elle commence à se constituer en champ d'études. Considérée tantôt comme science au sens plein du terme, tantôt comme discipline en marge de la linguistique, la terminologie essaie depuis quelques décennies de gagner son propre statut parmi les sciences du langage. Il ne faut pourtant pas oublier que la terminologie est avant tout une pratique, la composante la plus dynamique et vivante d'une langue qui met au centre de ses préoccupations la création, la gestion et l'étude des termes. En s'inscrivant dans une approche linguistique du terme, notre étude se propose de présenter les principales caractéristiques du terme technique français au niveau lexical, morfosyntaxique et sémantico-discursif et les difficultés de traduction que celles-ci peuvent entraîner dans la traduction spécialisée. Il paraît peut-être ambitieux de vouloir traiter de tous ces niveaux dans les limites d'un article, mais se limiter à un seul aspect signifierait offrir une vision partielle de la complexité de l'unité terminologique. Se borner, par exemple, à l'étude lexicale des langues de spécialité signifierait privilégier leur dimension formelle au détriment de leur dimension pragmatique. Une étude énonciative ou pragmatique ne serait pas complète sans prendre en compte des aspects morfosyntaxiques ou lexicaux. Il convient néanmoins de mentionner que cette séparation par niveaux n'est pas toujours nette, ceux-ci étant en relation d'interdépendance (on ne peut pas, par exemple, parler de la formation des termes sans parler de leur sémantisme). Cette approche linguistique du terme technique nous conduit à passer en revue au début de notre article les principales théories portant sur la distinction mot-terme et terme scientifique-terme technique, deux questions qui font l'objet de nombreuses publications depuis quelques décennies. Ces considérations nous permettront de situer notre étude dans un cadre théorique et méthodologique plus large et de mieux mettre en évidence la complexité de l'unité terminologique. Les spécificités linguistiques des termes techniques seront illustrées par des exemples de termes extraits d'un corpus formé de textes techniques relevant surtout du domaine de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique.

**Distinction mot-terme**

Dans les approches traditionnelles, la distinction mot-terme est l'un des principaux principes de la terminologie. L'émergence de la linguistique du corpus a permis de remettre en question les postulats de la théorie traditionnelle de la terminologie. La prise en compte du contexte linguistique et extralinguistique a permis de creuser non seulement la dimension lexicale et sémantique des termes, mais aussi leur dimension énonciative et pragmatique. Dans cette perspective, le terme est considéré comme une unité dynamique capable d'interagir avec les autres éléments du discours. Selon J.C. Sager [31, p.53-54], les termes sont créés délibérément et leur signification est limitée par le cadre du vocabulaire spécialisé auquel ils appartiennent tandis que la signification des mots, créés de manière tout à fait arbitraire, tend à être illimitée et se définit

par rapport au contexte, qui ne vise pas à transmettre des informations techniquement précises. Selon M.T. Cabré [6, p.28-29], il existe des éléments différenciateurs entre les mots et les termes du point de vue sémantique («ce n'est pas le signifié qui différencie les mots et les termes, mais plutôt leur processus de référenciation») et pragmatique («les termes et les mots sont différents selon leurs usagers, les situations dans lesquelles ils sont utilisés, le sujet qu'ils introduisent, et le type de discours dans lequel ils ont l'habitude d'apparaître»), mais l'on peut concevoir ces unités comme des manifestations en discours d'un même type d'unité.

### **Distinction terme scientifique – terme technique**

En raison de l'imbrication des domaines dont ils relèvent, le terme scientifique et le terme technique sont traités en général ensemble dans les ouvrages de spécialité. Il existe néanmoins des auteurs qui font la distinction entre les deux. Pour l'intérêt de notre étude, nous préférons garder cette dichotomie. Selon des critères sociologiques, le terme scientifique serait employé dans des milieux professionnels homogènes alors que le terme technique peut circuler dans des milieux variés [18, p.15]. Une autre distinction est opérée en fonction de l'autorité qui gouverne leur sens. Le terme scientifique peut être attribué à un auteur identifiable, alors que le terme technique trouve son origine dans l'usage d'une certaine communauté [4, p.13]. Du point de vue sémiotique, le terme scientifique renvoie à des réalités abstraites alors que le terme technique sert à dénommer plutôt des réalités pratiques [29, p.21].

### **Spécificités linguistiques des termes techniques**

#### **Niveau lexical**

Les procédés morphologiques de formation des termes techniques les plus courants sont la dénomination simple, la dérivation, la confixation (ou la composition savante), la composition, la lexicalisation, l'emprunt, l'abréviation et l'emploi figuré des termes. Pour la présentation succincte de ces procédés, nous nous appuyons notamment sur les études de R.Kocourek [21] et de P. Miclau et al. [28] mais aussi sur des études plus récentes comme celles de P.Lerat [26, 24] et de M.F. Mortureux [29].

*La dénomination simple* repose sur la dénomination des concepts par des termes simples: *eau, gaz, glace, pompe, arbre*, etc. Ces termes peuvent entrer dans la formation de termes complexes: *pompe submersible, pompe immergée, pompe d'eau glacée, pompe à boue, pompe à engrenage, pompe de circulation*, etc.

*La dérivation* présente trois sous-types de formation terminologique: *la dérivation impropre, la dérivation régressive, la dérivation propre*. De façon générale, on définit la *dérivation impropre* comme la dérivation qui ne recourt pas à des suffixes. Elle repose sur un changement de classe grammaticale du mot. Le plus souvent, la dérivation impropre coïncide avec la nominalisation ou l'adjectivation. Prenons le cas du participe présent qui se transforme en adjectif verbal: *battant – battant, e (volet battant)* ou le cas de l'adjectif qui devient nom: *noir – (le) noir (noir de carbone activé, noir de fumée)*. *La dérivation régressive* représente une réduction par rapport au mot source: *calculer – calcul (calcul tensoriel, calcul distribué), trier – tri (tri optique, sortie de tri), écartier – écart (écart de fréquence, écart absolu, écart de circularité), charger – charge (charge d'entretien, cycle de charge, charge limite)*. *La dérivation propre* se réalise au moyen de préfixes et de suffixes. En citant P. Guiraud [19, p.26-67], R. Kocourek fait la distinction entre dérivation propre, confixation et composition de la manière suivante: «Il y a dérivation propre si un ou plusieurs morphèmes liés non gréco-latins (un ou plusieurs affixes) se soudent avec un morphème libre ou libérale (un mot ou une racine) pour donner un mot dérivé (un dérivé, un affixé), par exemple plomb.ier, éclair.age. Il y a par contre confixation (formation savante) si deux ou plusieurs morphèmes liés gréco-latins s'unissent, et donnent un mot confixé (un confixé, un mot savant), par exemple: poly.mère. Et il y a composition si deux ou plusieurs mots sont juxtaposés pour donner une unité graphiquement continue – un mot composé (un composé), par exemple: le carter-moteur, le lave-vitre.» [21, p.90].

Les opérateurs suffixaux les plus utilisés dans la formation des termes techniques interviennent presque toujours dans la dérivation à base verbale. Les suffixes nominaux sont les opérateurs les plus productifs: *-age, -issage, -eur, -isseur, -issement, -ateur, -tion, -ation, -ition, -isation, -ification, -ission, -ision –té, -ure, -ance: calibrage, polissage, calibre, amortisseur, amortissement, transformateur, friction, filtration, répartition, ionisation, solidification, transmission, collision, rugosité, soudure, maintenance*. Les suffixes adjectivaux sont aussi très productifs dans la dérivation terminologique: *-ique, -é, -ant, -ent, -ble, -al, -eux/euse, -eur/euse, -el, -if/ve, -aire: acoustique, simulé, pénétrant, permanent, fusible, radial, gazeux, flotteur, sensoriel, rotatif, multipolaire*. Il existe de nombreux cas de mots à dérivation multiple: *couper – coupure,*

*coupage, coupe; étalonner – étalon, étalonnage, étalonnement, étalonneur.* Les préfixes usités dans la formation terminologique sont les préfixes nominaux, adjectivaux et verbaux. Du point de vue graphique, les dérivés préfixés se présentent soit sous la forme conjointe (*préamplification*) soit sous la forme semi-conjointe (*inter-modulation*) soit sous la forme disjointe (*après classage*). Préfixes nominaux: *avant-anté-pré, arrière-après-post, co, inter-entre, épi-super-sur, sous-sub-hypo, contre-anti, hyper-per-sur, demi-semi-hémi-quasi, supra, ultra, dé(s), in-non-a.*

Exemples: *avant-train, antéfixe, préchauffage, arrière-plan, après-produit, post-combustion, coaltitude, interconnexion, entre-voie, épiceutre, superstructure, surproduction, sous-utilisation, subamortissement, hypochromisme, contre-courant, anticathode, hyperfluidité, peroxyde, surabondance, demi-largeur, semi-conduction, hémiprisme, quasi-conducteur, supraconducteur, ultrasensibilité, déshydratation, instabilité, non-réversibilité, asymétrie.* Préfixes adjectivaux: *anté-pré, post, extra-exo, co, intra-endo, inter-entre, épi-sur; hypo-sous-sub; trans, anti, pro, archi-extra-super-ultra, hyper-sur, demi-semi-hémi, dé(s) quasi, in-non-a.* Exemples: *antérieur, précipité, post-isolé, extra-sensoriel, exoénergétique, coaxial, intraatomique, endoénergétique, internucléaire, entrecalé, épithermal, surutilisé, hypochromique, sous-porteuse, subsonique, translucide, anticaustique, profilométrique, archicubique, extra-fort, supersaturé, ultrasonore, hyperchromique, demi-perméable, semi-quantitatif, hémiperméable, désactivé, quasi- inactif, non-déformable, adiabatique.* Préfixes verbaux: *sur-sous, extra-trans, pré-post, co, non, a, in, im, dé(s), r(e).* Exemples: *surcharger, sous-amortir, s'extravaser, transformer, préchauffer, postaccélérer, codistribuer, non-recevoir, aseptiser, inhiber, imperméabiliser, décapsuler, désintégrer, rebobiner.*

Pierre Lerat [26, p.9] nous rappelle qu'en langues spécialisées la dérivation travaille au bénéfice de la monosémie, les termes ainsi formés servant à dénommer un objet précis dans un domaine de spécialité donné. Comme nous avons mentionné ci-dessus, *la confixation* présuppose la formation de nouveaux mots à partir de deux ou plusieurs racines savantes (ou confixes). Dans la plupart des cas, ces confixes ou mots savants trouvent leur origine dans les langues classiques, le latin ou le grec [21, p.108]. Prenons quelques exemples de confixes extraits de la terminologie technique: *radiotélégraphie: radio-* (du latin *radius*, «rayon»), *télé-* (du grec *téle*, «loin, distant»), *graphie* (du grec *graphia*, «écrire»); *photolyse: photo-* (du grec *foto, fotos*, «lumière») et *lyse* (du grec *lisis*, «dissolution»); *hypothèse: hypo* (du grec *hypo*, «inférieur», «manque») et *thèse* (du grec *thesis*, «action de poser»). M. F. Mortureux remarque que « dans les composés savants, en particulier, l'ordre (syntagmatique) des éléments suit la syntaxe des langues classiques auxquels ils sont empruntés, c'est-à-dire l'ordre déterminant-déterminé, comme dans *aéroport*, qui s'oppose par là à *navigation aérienne*, composé français (*synapsie*<sup>1</sup>)». C'est la même auteure qui indique que «la néologie formelle qui règle la formation de ces termes savants se prête à la production de séries lexicales, dont l'existence renforce la motivation de chacun des termes (*phagocytose, pinocytose*)» [29, p.19].

*La composition* est un moyen de formation lexicale très productif en terminologie technique. La composition nominale est de loin la plus usitée en langue technique. La composition repose sur l'union de deux ou plusieurs mots ayant comme résultat une unité lexicale continue du point de vue graphique. Il existe ainsi des termes agglutinés (*hautbois*), des termes unis par trait d'union (*casse-tonte*) ou des termes séparés par des blancs (les syntagmes nominaux) (*rampe de lavage*). Les termes résultant du procédé de composition sont soumis aux critères de validation par la communauté professionnelle à l'usage de laquelle ces termes sont destinés: «Cette fonction de dénomination fait que le composé ne peut être validé comme dénomination que par un professionnel, même si sa reconnaissance et son analyse sont facilitées par des tests linguistiques et le repérage des candidats rendu possible par un simple calcul statistique portant sur les cooccurrences lexicales. Il faut bien voir en effet qu'un composé relevant du vocabulaire technique n'a pas de spécificité grammaticale par rapport à un composé non technique, mais que sa structure dépend entièrement des propriétés typologiques générales de telle langue» [26, p.10]. Le procédé le plus courant de la composition est *la juxtaposition* simple de mots constitutifs. Le vocabulaire technique contient de nombreux termes composés de plusieurs éléments constitutifs: *criblage à haut débit, haut régime de charge, télécommunication haut débit en ondes millimétriques*. L'apparition de tels termes complexes indique les progrès enregistrés dans le domaine de la technique ainsi que la complexité des phénomènes dénommés. La composition se sert aussi de

<sup>1</sup> «groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique [...]. La *synapsie* [...] est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques» [Benveniste, 1966: 172].

la voyelle de liaison – o afin de former des termes. C'est le cas en général des adjectifs composés: *électro-osmose, agro-industrie, hydro-électrique, élasto-plastique, acido-basique, mono-anodique*. Certains de ces composés ont renoncé au trait d'union: *électrodynamique, électrostatique, monochromatique*.

La *lexicalisation* est un processus par lequel une suite de morphèmes ou un syntagme devient une unité lexicale<sup>2</sup>. Elle peut affecter un terme unique, des unités polylexicales ou même des fragments de discours. La notion de lexicalisation peut renvoyer à «des phénomènes d'évolution sémantique (on parle alors de néologisme de sens), ou de création morphologique (installation en langue d'une nouvelle unité lexicale, créée par un procédé morphologique quel qu'il soit), à des phénomènes de cristallisation sémique en contexte ou encore à des «discours en circulation», ou à des faits de citation (Perrin, 2004)» [23, p.12]. Prenons quelques exemples relevant des phénomènes de la néologie du sens et de la création morphologique, les plus courants en langue technique: dans le domaine de l'informatique, *icône, bannière, pirate*, dans le domaine de la mécanique, *arbre à cames, bras de fourche, prise murale, bloc d'alimentation, ABS (Anti-lock Breaking System)*.

L'*emprunt linguistique* présuppose l'adoption intégrale ou partielle par une langue d'une unité lexicale appartenant à une autre langue. P.Lerat remarque à juste titre que les néologismes ont pour fonction l'enrichissement du vocabulaire pour des raisons de dénomination, d'expression ou de communication [25, p.132]. L'emprunt peut être dénotatif ou connotatif. L'emprunt à valeur dénotative comble un vide terminologique dans la langue d'arrivée. C'est surtout le cas des langues de spécialité qui ont besoin de s'enrichir avec des termes désignant de nouveaux concepts. L'emprunt à valeur connotative sert à nuancer le vocabulaire d'une langue. Même si ce phénomène est plus rare en langues spécialisées qu'en langue générale, il existe des cas de coexistence de plusieurs termes pour désigner le même concept, cette diversité des usages lexicaux variant «selon les communautés de travail et selon les époques au sein d'un même domaine ou sous-domaine» [24, p.20]. Par exemple, selon Monléon & Péchoin, dans la terminologie du forage pétrolier, «de nombreux mots français disponibles n'entrent toujours pas dans l'expression courante»: *work-over* est préféré au *reconditionnement, wire-line* au *travail au câble, riser* au *tube prolongateur*. Selon A. Bălan-Mihailovici [2, p.23-29], il existe deux types de néologies: la néologie primaire, qui sert à satisfaire un besoin immédiat (emprunt de nécessité), et la néologie traductive qui sert à combler un vide dans la langue cible lorsque de nouveaux termes apparaissent en langue source. Le plus souvent c'est la tâche du traducteur spécialisé de combler ces lacunes. En français technique contemporain, on constate des emprunts venus notamment de l'anglais. L'*emprunt lexical* présuppose l'adoption intégrale (forme et sens) ou partielle (forme ou sens) d'une unité lexicale étrangère. Il existe: l'*emprunt intégral* qui présuppose l'adoption intégrale du terme sans adaptation ou avec adaptation phonique et graphique minimale: *staff, upwelling, flatspot*; l'*emprunt hybride* qui présuppose l'emprunt du sens du mot et l'emprunt partiel de la forme: *zoning – zonage, trapping – trappage, engineering – ingénierie*; le *faux emprunt* qui a l'apparence d'un emprunt intégral qui utilise des éléments constituants de la langue source, mais l'unité ainsi composée n'est pas attestée dans cette langue. Par exemple, *wattman* est créé selon le modèle de *tennisman* (lui aussi inspiré de l'anglais *tennis player*) pour désigner le conducteur de locomotive électrique. De même, le *pressing* est en anglais *dry-cleaner's* ou *steam-pressing* [21, p.136].

Le *calque* comprend: le calque morphologique, le calque phraséologique, le calque sémantique. Le *calque morphologique* présuppose le plus souvent la traduction littérale du terme emprunté: *data bank – banque de données, space shuttle – navette spatiale, power module – module de puissance*. Le *calque phraséologique* repose sur l'intégration du sens étranger par la traduction d'expressions figurées ou de locutions figées. C'est un type de formation que l'on trouve surtout en langue générale (notamment en français canadien): *against the watch- contre la montre, to take the floor- prendre le plancher*. Le *calque sémantique* associe un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue cible. À titre d'exemple, en informatique *procédure* (dont le sens général est celui de méthode utilisée pour réaliser une opération complexe) s'est enrichi d'un nouveau sens renvoyant à une «séquence d'instructions constituant un sous-programme» [GDT].

<sup>2</sup> Elle se distingue du figement qui est un processus «par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes» [Dubois et al., 1994: 202].

*L'emprunt syntaxique* présuppose l'adoption d'une structure syntaxique étrangère. Dans ce cas aussi, l'influence la plus importante vient de la part de la langue anglaise: *rencontrer des dépenses, un court deux semaines*. *L'emprunt phonétique* est un emprunt d'une prononciation étrangère. Par exemple, dans le cas des unités d'origine anglaise, les phonèmes sont remplacés par des phonèmes français imitant la prononciation anglaise ou américaine: *know-how* /noaw/, *hardware* /'ardwær/. Il existe néanmoins des cas où l'intégration phonique est normalisée: *gas-oil* /gazɔj/ ou /gazwal/, *pipe-line* /pajplajn/ ou /piplin/. Selon Claudia Wolosin [36, p.7-11] trois facteurs sociolinguistiques sont à la base de la préservation des unités terminologiques de la langue source en langue cible: le souci de se faire comprendre à l'intérieur de la communauté professionnelle, l'emploi d'une terminologie propre d'un tel domaine est « une sorte de signe distinctif d'appartenance, pouvant séparer des spécialistes des non-spécialistes, des «branchés» des «non-branchés», etc.», la lexicalisation en langue cible de termes de la langue source (*fichiers batch, faire du morphing, vendu en bundle* ou *acheter du shareware*).

La traduction des termes empruntés à d'autres langues exige une attention particulière de la part du traducteur. Celui-ci doit vérifier s'il s'agit d'un emprunt intégral du terme ou si celui-ci a subi des glissements de sens, ceux-ci devant être analysés et répertoriés. La traduction doit donc passer par cette troisième langue prêteuse. La connaissance du domaine spécialisé, une documentation sérieuse ou l'appel à un spécialiste peuvent offrir des solutions valables. Il est aussi important de tenir compte du fait que la forme des emprunts peut évoluer du point de vue phonétique ou graphique.

*L'abréviation* est un autre procédé important de formation des termes. On va énumérer et illustrer par des exemples, la formation de *symboles alphabétiques abrégatifs, la troncation, l'ellipse, la siglaison, l'acronyme* et *les mots-valises*. Le *symbole alphabétique abrégatif* représente l'abréviation extrême d'un mot réduit à une lettre ou deux [21, p.139]: *h* (heure), *km* (kilomètre), *Na* (natrium). Ce type de formation est largement utilisé dans le domaine des sciences et de la technique. *La troncation* présuppose la suppression d'une ou plusieurs syllabes d'un mot. Les procédés les plus productifs sont *l'apocope* (la chute de la partie finale d'un mot comme dans *kilogramme-kilo, microphone-micro*) et *l'aphérèse* (la chute d'une partie initiale du mot: *autobus-bus, Internet-net*). *L'ellipse* repose sur la suppression d'un ou de plusieurs mots constitutifs d'un syntagme pour former une nouvelle unité lexicale: *un* (moteur à) *quatre-temps, une* (ligne) *diagonale, pneu sans chambre* (à air). *Le sigle et l'acronyme* présupposent la réduction d'une lexie aux lettres initiales des mots qui entrent dans la structure de celui-ci. Il existe pourtant une différence entre les deux procédés: «Sigles et acronymes ont en commun de remplacer une synapsie par une séquence constituée des initiales des lexèmes qui la constituent: CGT (= Confédération Générale du Travail), ECU (= European Currency Unit, Unité monétaire Européenne). La différence tient à ce que l'acronyme se conforme à la structure syllabique d'une (ou plusieurs) langue(s), en conservant, si nécessaire, des lettres non initiales, ce qui favorise son assimilation à un lexème ordinaire, du point de vue formel; tandis que le sigle reste identifiable à une suite de graphèmes, dont la prononciation épelle les graphèmes constituants» [29, p.23]. Les sigles et les acronymes désignent des réalités techniques parfois très complexes, ce qui reflète les progrès enregistrés dans ce domaine d'activité humaine. Ces dernières années on remarque un emprunt massif de l'anglais: *ACS – Advanced Control System, ACEA – Association des Constructeurs Européens Automobiles, GVM – Gross Vehicle Mass, RDS – Radio Data System*.

Le mot-valise repose sur la fusion d'au moins deux morphèmes existant dans la langue pour former une nouvelle unité lexicale. Sa présence est assez irrégulière en langue technique: *tram-train, flexisécurité, entrepreneute, rotacteur*. En raison de leur caractère sémantique opaque, les sigles et les mots-valises peuvent causer des difficultés de traduction. À titre d'exemple, si le français garde le sigle de l'anglais tel quel, la traduction du français vers une autre langue doit nécessairement passer par la langue prêteuse. Pour ce qui est du mot-valise, la traduction doit passer au préalable par une étape de décomposition du terme afin d'accéder à son sens.

Le développement du vocabulaire technique doit aussi beaucoup à l'emploi figuré. Contrairement aux autres procédés de formation, l'emploi figuré «ne crée pas les formes des unités lexicales nouvelles, mais elle peut accompagner leur formation par dérivation, par confixation, par composition, par lexicalisation, par emprunt» [21, p.146]. Il s'agit d'un emploi d'un figuré qui est déjà accepté en langue spécialisée, les tropes ad hoc étant très rares. La métaphore et la métonymie sont les figures les plus productives. Ce sont des métaphores ou métonymies visant à combler une lacune lexicale, elles sont déjà entrées dans l'usage, en

d'autres termes, elles sont lexicalisées. Il s'agit donc des cas de catachrèse, définie comme un état de figure qui est utilisée si fréquemment qu'elle n'est plus sentie comme telle, «la désignation du référent est nécessairement tropique, et le seul sens admis est un sens figuré, qui n'est d'ailleurs plus perceptible comme tel» [14, p.57]. A.Assal [1, p.23] définit la métaphore terminologique de la façon suivante: «La métaphore terminologique est loin d'être une simple façon de parler, elle est essentiellement une manière de penser. Certes elle est un emprunt imagé, mais une fois que cet emprunt est réinvesti dans une pratique sociale, une fois que sa signification est réglée par les acteurs agissant dans le cadre de cette pratique, elle devient l'expression d'un nouveau concept». Trois syntagmes attirent notre attention dans cette définition: *manière de penser, pratique sociale, nouveau concept*. On est ainsi amené à affirmer que la métaphore (terminologique) n'est pas un simple ornement du discours, mais qu'elle se trouve à la base de l'activité cognitive humaine. Elle relève non seulement du domaine de la langue, mais aussi du domaine conceptuel<sup>3</sup>. On peut aller même plus loin en disant que, par les rapports d'analogie qu'elle institue, la métaphore conceptuelle est un facteur clé dans développement de tous les secteurs de l'activité humaine ainsi que des langues spécialisées. Comme P. Lerat [26, p.11] le remarque, dans le cas de la métaphore ainsi que dans le cas de l'emprunt ou du composé, le lien entre le terme technique et sa racine semble être distendu: un *arbre à cames* est un arbre, mais au sens terminologique. Pour la compréhension des termes relevant de ces phénomènes, il faut toujours prendre en compte le rapport d'interdépendance qui existe entre le niveau linguistique et le niveau conceptuel. En langue technique, la métaphore anthropomorphique est la plus féconde: *cœur de dislocation, bras de raclage, bras pivotant, bras de shuntage, œil de poisson, œil-de-bœuf, bouche d'incendie, bouche de soufflage, pied d'arc, pied de flèche, coude d'aspiration, coude de refoulement*, etc. D'autres métaphores: *jupe de rouleau, manteau de chauffage, manteau de moule, manteau de refroidissement, manche à balai, manche filtrante*, etc. On retrouve parfois des métaphores filées, comme c'est le cas des textes à propos d'Internet. Prenons un cas de métaphore du voyage:

Le World Wide Web, environnement graphique d'Internet, est de loin la partie la plus connue d'Internet. *Surfez sur Internet*, et en peu de temps vous aurez le sentiment d'un *champ d'exploration* illimité... Imaginons que vous souhaitiez *visiter le site* Web du Musée du Louvre. Tout d'abord, vous entrez l'*adresse* ou URL du *site* Web dans *votre navigateur* ... Votre *navigateur* se charge alors de demander la page Web auprès du serveur qui *héberge le site* du Louvre. (<http://www.learnthenet.com/french/html/13wworks.htm>, consulté le 02.08.2013)

La métonymie terminologique est moins fréquente. La métonymie repose sur un rapport de contiguïté entre le sens du terme et le sens ordinaire du mot qui entre dans la construction du terme: *diesel* (*moteur diesel*, de Rudolf Diesel), *pascal* (unité de pression, de Blaise Pascal), *rayons roentgen* (*rayons de Röntgen*, *rayons X*, de Wilhelm Röntgen). La métonymie est à la base de la création des éponymes: *énergie éolienne* (de Eole, dieu du vent), *algorithme* (de al-Khawarizmi, mathématicien), *ammoniac* (de Ammon, dieu égyptien), *ampère* (de Ampère, physicien et mathématicien). Si la métonymie terminologique ne pose pas de grandes difficultés au traducteur spécialisé, la traduction de la métaphore peut constituer parfois un vrai défi. Par exemple, dans le domaine de l'informatique, le français préfère franciser autant que possible les termes provenant de l'anglais. D'autres langues comme le roumain acceptent une grande quantité d'emprunts provenant de la même langue. On peut identifier des cas où le français utilise la même métaphore que la langue prêteuse, l'anglais: *mouse-souris, mailbox-boîte à lettre, recycle bin - corbeille, file-dossier*, etc. La traduction de ces métaphores du français vers d'autres langues peut se heurter à des obstacles. Par exemple, dans le cas d'une traduction du français vers le roumain, le roumain ne trouve pas toujours d'équivalents: on dit *mouse, recycle bin, file, mail* ou *căsuță de mail* (équivalence partielle). Il existe aussi de nombreux cas de métaphores plus opaques. Par exemple, *lien périmé* (de *stale link*) pourrait poser des problèmes de décodage lors de sa traduction du français en roumain.

### Niveau morpho-syntaxique

Au niveau de la phrase simple, l'aspect le plus intéressant à observer est la possibilité combinatoire des mots. L'analyse de la phrase spécialisée doit passer obligatoirement par l'observation des constituants immédiats de la phrase noyau: la construction du verbe qui exige un type de complément spécifique ou des déterminants non obligatoires qui jouent un «rôle déterminant dans la distribution de la charge informationnelle» [28, p.113].

<sup>3</sup> "The essence of metaphor is understanding and experiencing one kind of thing in terms of another." [Lakoff & Johnson 1980 : 5]

Les noms et les adjectifs peuvent s'intégrer dans des lexies complexes (ou synapsies): *air ambiant, air libre, air comprimé, air vapeur, air occlus, air repris, air sec, pompe doseuse, pompe submersible, pompe ionique, pompe domestique, pompe aspirante*, etc. Un autre aspect à étudier constitue les possibilités combinatoires du verbe qui perd en quelque sorte son rapport temporel concret en faveur d'une «perspective atemporelle» [35, p.32]: *donner un produit, donner une coloration, donner un résultat, jouer un rôle central* (ou *important* ou *favorable*), *suivre les coûts, suivre une activité, suivre un plan, suivre une évolution, suivre une variation, exécuter un client, exécuter un code, exécuter des instructions, exécuter un travail, exécuter un programme, exécuter une application*. Le verbe entre aussi dans des structures prépositionnelles: *aboutir à, mener à, se mesurer en, admettre que, conclure que*, etc. Selon G.Vigner & A.Martin [35, p.13], en français technique il existe deux types d'arrangement syntaxique, en fonction du type de discours dominant (description ou manipulation). Pour ce qui est du discours descriptif, les structures les plus usitées sont: S-V-COD; S-V; S-V-A; S-V-CA. Exemples:

*Le déplacement du piston vers son point mort bas produit une dépression.*

*La ou les soupape(s) ne se referme(nt) que lorsque le piston retourne déjà vers son point mort haut.*

*L'énergie mécanique est une quantité utilisée en mécanique classique pour...*

*L'air turbulent est comprimé par le piston retournant vers le PMH.*

([http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie\\_moteur3p.html](http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie_moteur3p.html), consulté le 01.08.2013)

Dans le cas du discours manipulateur (consignes d'utilisation et de maintenance), les structures les plus fréquentes sont: V-COD; IL-V-A-DE+INF, IL FAUT+INFINTIF. Exemples:

*Éviter les élévations exagérées de température, les odeurs désagréables et les condensations.*

*En cas de recyclage de l'air, il est nécessaire de respecter les conditions simultanées suivantes.*

*Il ne faut pas oublier que le captage, le transport et le stockage de polluants combustibles augmentent le risque d'incendie ou d'explosion.*

([http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie\\_moteur3p.html](http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie_moteur3p.html), consulté le 01.08.2013)

Au niveau de la phrase complexe, on peut énumérer les principales caractéristiques du texte technique: le style abstrait (rendu notamment par la nominalisation et l'adjectivation) le style impersonnel (donné par un certain choix de modes, de temps ou de personnes), le style explicite (rendu par les connecteurs logiques). La structure de la phrase est un élément clé dans la transmission du contenu informationnel, au même titre que le lexique, le repérage des rapports qui s'établissent entre ses différents constituants à plusieurs niveaux étant une étape obligatoire dans la réception et la compréhension des informations. À ce niveau, le traducteur trouve des indices essentiels quant au contenu et à la logique du texte à traduire.

#### **Niveau sémantico-discursif**

La motivation des termes spécialisés est une question qui a donné lieu à de nombreuses études dès les débuts de la terminologie. E. Coșeriu [10, p.17] remarque qu'«on connaît les «signifiés» des terminologies dans la mesure où l'on connaît les sciences et les techniques auxquelles elles répondent et non pas dans la mesure où l'on connaît la langue». La motivation des unités terminologique est forte, celle-ci désignant des concepts sur lesquels il existe un accord préalable dans le domaine spécialisé en question. L'introduction de la désignation d'une notion nouvelle est justifiée par sa motivation, par exemple, l'étymologie peut aider à la compréhension et à la mémorisation d'un terme. La motivation qui existe dans une langue peut ne pas coïncider avec la motivation du terme correspondant dans une autre langue, ce qui entraîne de sérieux problèmes de traduction. Le caractère monosémique et monoréférentiel du terme promu par la théorie wüsterienne est remis en question par les nouvelles approches de la terminologie qui proposent une perspective descriptive, linguistique et sémasiologique, en mettant en avant l'étude des termes en contexte. Nous pouvons mentionner l'approche linguistique de la terminologie [9], l'approche textuelle [5], l'approche socio-cognitive [33] La Théorie Communicative de la Terminologie [7], la socioterminologie [15]. Dans la conception traditionnelle, la terminologie est considérée comme prescriptive, conceptuelle et onomasiologique. L'identification d'un concept dans un domaine de connaissance particulier mène à la proposition d'une dénomination standardisée. À chaque concept correspond une dénomination, à chaque dénomination correspond un concept. Selon cette approche, la polysémie est une caractéristique des unités de la langue générale (les mots). Or il suffit de consulter les dictionnaires spécialisés pour voir qu'il existe des termes qui peuvent avoir plusieurs sens, en fonction du domaine où ils sont utilisés. De même, si l'on consulte des dictionnaires spécialisés qui sont parus depuis quarante ans, par exemple, on peut remarquer que les domaines spécialisés empruntent des

termes à d'autres domaines (cet emprunt peut être total ou partiel du point de vue sémantique) afin de pouvoir dénommer de nouveaux concepts et que, même à l'intérieur d'un même domaine, les termes ont subi des modifications de sens (élargissement ou appauvrissement). De plus, il existe des études qui ont démontré l'existence de termes polysémiques à l'intérieur d'un même domaine [9, 34]. Nous pouvons dire que les termes ne sont donc pas des unités statiques, fixes, mais des unités dynamiques, susceptibles d'activer des traits sémantiques selon le contexte, mais que, en dépit de cette mobilité, ils gardent un noyau de sens commun [11]. Selon M.T. Cabré [6, p.35], «Les termes peuvent présenter leur polysémie dans un double sens: a) une unité spécifiquement utilisée dans un domaine peut être utilisée à nouveau dans un autre domaine avec le même sens, et b) à partir d'une même unité de base on peut tirer des sens différents, essentiellement coïncidents. Cependant, les termes reçoivent une seule définition dans un vocabulaire défini et précis.». S.Setti [32, p.14] considère qu'un terme se définit en relation avec d'autres termes par rapport auxquels il est classé et hiérarchisé au sein d'un système cohérent [34]. Les termes s'actualisent ainsi en contexte d'où l'importance de leur dimension pragmatique.

En ce qui concerne la synonymie, J.Dubois [12, p.465] précise que «sont synonymes des mots de même sens, ou approximativement de même sens, et de formes différentes ... La synonymie peut avoir deux acceptions différentes: ou bien deux termes sont dits synonymes quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un seul énoncé isolé (pour un mot donné, la liste des synonymes est alors importante); ou bien deux termes sont dits synonymes (synonymie absolue) quand ils sont interchangeable dans tous les contextes, et alors il n'y a pratiquement plus de véritable synonyme sinon entre deux langues fonctionnelles (par exemple, en français, en zoologie, la nomenclature scientifique et la nomenclature populaire offrent de nombreux exemples de synonymie absolue)». Si J. Dubois parle de correspondance synonymique entre des mots circulant dans des niveaux de langue différents, D. Gouadec établit le critère sémantique et d'usage que deux unités terminologiques doivent remplir pour être synonymes: «Sont dites synonymiques, deux entités dont les valeurs sont rigoureusement identiques. Ces deux entités ont une même valeur de référencement et des conditions d'utilisation rigoureusement identiques. Elles sont donc en tout point substituables l'une à l'autre» [17, p.69]. Y. Gentilhomme [16] va plus loin en faisant la distinction entre synonymie linguistique et synonymie terminologique: «Ainsi, *cercle de neuf points* (cercle passant par les pieds des hauteurs, par celui des médianes et trois autres points remarquables du triangle) et *cercle d'Euler* (cercle étudié particulièrement par le mathématicien suisse Euler) ont le même référent et sont de parfaits synonymes terminologiques. Ils ne le sont pas nécessairement du point de vue linguistique, car porteurs de sens différents: pour le nommer, on se réfère, d'une part à un personnage historique, *Euler*; d'autre part, à des éléments géométriques, *neuf points*» [16, p.392]. Il n'est pas rare en effet de constater l'utilisation alternative de deux ou plusieurs dénominations pour un seul concept. Il peut y avoir des cas d'emploi de termes qui établissent entre eux une correspondance intralinguistique, comme c'est le cas de *cercle de neuf points* et *cercle d'Euler* ou des cas où l'on propose des termes afin de bannir les emprunts d'autres langues. Il existe de nombreux cas où ceux-ci restent pourtant dans l'usage (par exemple, dans le domaine des télécommunications, *le streaming* est préféré à *lecture en transit*). Selon Ch. Durieux [13, p.111], les tentatives forcées de trouver des termes autochtones pour tout terme emprunté à une autre langue ne sont pas productives, car elles mènent à une pseudo-synonymie et peuvent ainsi nuire à la cohérence de la communication spécialisée. Il va sans dire que cette coexistence de plusieurs termes renvoyant à un seul référent peut causer de nombreux problèmes aux traducteurs qui se retrouvent ainsi devant une terminologie peu homogène. De son côté, P.Lerat [24] propose d'utiliser un terme de référence pour que le champ conceptuel soit cohérent et de se servir des autres termes comme des synonymes<sup>4</sup>.

Loin d'être exhaustive, notre étude a tenté de saisir les principaux traits linguistiques des termes techniques en français ainsi que les difficultés que ceux-ci peuvent entraîner lors de la traduction des textes spécialisés. Nous avons pu voir que les termes ne peuvent pas être observés en dehors du contexte, la prise en compte du discours étant un élément clé dans leur analyse. Le terme ne doit pas être vu comme un simple élément d'une

<sup>4</sup> «Il faut enfin utiliser un terme de référence et s'y tenir, pour que le champ conceptuel soit cohérent. Les termes concurrents ne sont pas à éliminer, mais à traiter comme des synonymes (...), même en cas de différences avérées dans l'usage (...). Ce n'est pas la synonymie spécialisée qui menace la cohérence des bases de données terminologiques orientées vers les concepts, mais la polysémie spécialisée.» [Lerat, 2009: 22].

nomenclature, mais comme une entité dynamique et flexible qui interagit sans cesse avec son l'environnement linguistique et avec l'environnement où il est employé. Un autre facteur qui manifeste son influence sur l'évolution des termes réside dans leur circulation dans un ou plusieurs champs conceptuels. La circulation des connaissances spécialisées d'une communauté à une autre ou d'une langue à une autre peut évidemment entraîner une remise en question des unités terminologiques d'un point de vue formel ou conceptuel. La langue de spécialité n'est pas une simple nomenclature, la traduction spécialisée présuppose la mobilisation de connaissances plus larges que la simple compétence linguistique. Dans ce contexte, la traduction spécialisée ne peut pas proposer des solutions qui soient toujours valables, elle doit chercher à s'adapter à la dynamique et à l'évolution de la terminologie qui doit s'adapter à son tour aux progrès enregistrés dans tous les secteurs de l'activité humaine.

### Bibliographie:

1. ASSAL, J.-L. La métaphorisation terminologique. En: *Terminology Update*. 1995. vol. XXVIII-2, p.22-24. ISSN 0001-7779
2. BĂLAN-MIHAILOVICI, A. Neologia și structura neologimelor. În: *Studii și cercetări lingvistice*, 2005, LVI, 1-2, p.23-29. ISSN 0039-405X
3. BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 1966. ISBN-10: 2070293386
4. BEJOINT, H., TOIRON, PH. (éds.). *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2000. ISBN 10: 2729706410
5. BOURIGAULT, D., SLODZIAN, M. Pour une terminologie textuelle. En: *Terminologies Nouvelles*, 1999, nr.19, p.29-32. ISSN 1015-5716
6. CABRE, M.-T. Sur la représentation mentale des concepts: bases pour une tentative de modélisation. En: H.Béjoint, Ph, Thoiron éds. *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2000a, p.20-40. ISBN 10: 2729706410
7. CABRE M.T. Terminologie et linguistique: la théorie des portes. En: *Terminologies Nouvelles*, 2000b, nr.2, p.10-15. ISSN 1015-5716
8. CONDAMINES A., REBEYROLLE, J. Point de vue en langue spécialisée. En: *Meta*, 1997, vol. 42-1, p.174-184. ISSN 0026-0452
9. CONDAMINES, A., REBEYROLLE, J. Construction d'une base de connaissances terminologiques à partir de textes: expérimentation et définition d'une méthode. En: J.Charlet, M.Zacklad, G.Kassel, D.Bourigault, éds. *Ingénierie des Connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis*. Paris: Eyrolles, 2000, p.225-242. ISBN-10: 2-212-09110-9
10. COSERIU, E. Structures lexicales et enseignement du vocabulaire. En: *Les théories linguistiques et leurs applications*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1967, p.9-51.
11. DELAVIGNE, V., BOUVERET, M. *Sémantique des termes spécialisés*. Rouen: Publications de l'Université de Rouen, 1999. ISBN-10: 2877752801
12. DUBOIS J., GUESPIN L., GIACOMO M., MARCELLESI C., MARCELLESI J. B., MEVEL J. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse, 1994. ISBN-10: 2035320070
13. DURIEUX, CH. Pseudo-synonymes en langue de spécialité. En: *Cahiers du CIEL*, 1996-1997, p.89-114. ISBN 2 906 731 20-X
14. FROMILHAGUE, C. *Les figures de style*. Paris: Armand Colin, 1995. ISBN-10: 2200244460
15. GAUDIN, F. *Socioterminologie: une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles: Duculot, 2003. ISBN 10: 2801113190
16. GENTILHOMME, Y. Termes et symboles discours hétérogènes. Quelques hypothèses sémiologiques. En: A.Clas, P.Bouillon, éds. *TA-TAO: Recherches de pointe et applications immédiates*. Paris: ECEF, 1994. ISBN-10: 2909611094
17. GOUADEC, D. *Terminologie et Terminotique*. Paris: La Maison du Dictionnaire, 1993. ISBN : 9782856080542
18. GUILBERT, L. Spécificités du terme technique et scientifique. En: *Langue française*, 1973, vol.17, no.1, p.5-17. ISSN 0023-8368
19. GUIRAUD, P. *Les Mots savants*. Paris: PUF, 1978. ISBN 2130354483
20. KLEIBER, G. Remarques sur la dénomination. En: *Cahiers de Praxématique*, 2001, no.36, p.21-41. ISSN 0765-4344
21. KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden: Brandstetter Verlag, 1982. ISBN-10: 3870971096
22. LAKOFF G., JOHNSON, M. *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press, 1980. ISBN-10: 0226468011
23. LECOLLE, M. Changement dans le lexique-changement du lexique: lexicalisation, figement, catachrèse. *Cahiers de praxématique*. 2006. 46, URL: <http://praxematique.revues.org/595> [consulté le 11.09.2013].

24. LERAT, P. *Variabilité et harmonisation terminologiques. Atti Convegno Assiterm 2009*, Publifarum. 2009. n.12, URL: [http://publifarum.farum.it/ezine\\_articles.php?id=165](http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=165) [consulté le 02.09.2013].
25. LERAT, P. *Les langues spécialisées*. Paris: PUF, 1995. ISBN-10: 2130466028
26. LERAT, P. *Approches linguistiques des langues spécialisées. ASp*. 1997. nos 15-18 URL: <http://asp.revues.org/2926> [consulté le 12.09.2013].
27. *Le grand dictionnaire terminologique*, URL: <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/index.aspx> [consulté le 01.09.2013].
28. MICLAU, P. éd. *Introduction à l'étude des langues de spécialité*, Bucarest: Presses Universitaires de Bucarest, 1980. URL: <http://ebooks.unibuc.ro/lls/PaulMiclau-LesLanguesDeSpecialite/index.htm> [consulté le 28.08.2013].
29. MORTUREUX, M.F. Les vocabulaires scientifiques et techniques. En: *Les Carnets du Cediscor*, 1995, no.3. URL: <http://cediscor.revues.org/463> [consulté le 05.09.2013].
30. PERRIN L. Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques. En: J.Authier-Revuz, M.Doury M., S.Reboul-Touré éd. *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004, p.281-291. ISBN-10: 2878542762
31. SAGER, J.C. Pour une approche fonctionnelle de la terminologie. En: H. Béjoint, Ph. Toiron, éd. *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2000, p.40-61. ISBN-10: 2729706410
32. SETTI, S. *La Relation concept–objet autour des définitions de termes*. Vienne: Termnet Publisher, 2000. ISBN : 9783901010262
33. TEMMERMAN, R. *Towards new ways of terminology description. The sociocognitive approach*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 2000. ISBN 9789027223265
34. VAN DER YEUGHT, M., La langue de Wall Street entre le milieu professionnel et le grand public. *ASp*. 2004, nos 43-44, p.23-36, URL: <http://asp.revues.org/995> [consulté le 25 septembre 2012].
35. VIGNER, G., MARTIN, A. *Le français technique*. Paris: Hachette-Larousse, 1976. ISBN-10: 2010031776
36. WOLOSIN, C. Problèmes de traduction posés par la siglaison dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. *ASp*. 1996. nos 11-14 URL: <http://asp.revues.org/3468> [consulté le 05 septembre 2013].

#### Références des exemples:

*Auto-innovations*. URL: <http://www.auto-innovations.com/site> [consulté le 01.08.2013].

*Learn the net*. URL: <http://www.learnthenet.com/french/html/13wworks.htm> [consulté le 02.08.2013].

*Techniques de l'ingénieur* URL: <http://www.techniques-ingenieur.fr/lexique> [consulté le 10.08.2013].

*Prezentat la 31.10.2014*